

Avenant à la convention n°2014-095 R passée pour le château de la Groirie entre la Demeure Historique et M. et Mme Durand, les propriétaires.

(articles L. 143-2-1 et L. 143-15 du Code du patrimoine)

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2014-095 R, passée pour le château de La Groirie – 72650 TRANGÉ entre la Demeure historique et Jean-Louis et Gaétane Durand, les propriétaires, et signée le 22 novembre 2014.

Article 1 : L'article 17 de la convention n° 2014-095 R signée le 22 novembre 2014 est modifié comme suit :

« Indépendamment de la commission d'ouverture de dossier acquittée de manière définitive par les Propriétaires, la Demeure Historique retiendra pour ses frais de gestion 4 % sur la fraction des dons reçus inférieure ou égale à 10 000 €, et 2 % sur la fraction excédant ce montant. »

Le reste de la convention est inchangé, à l'exception des annexes.

Article 2 : Les Propriétaires déclarent sous leur responsabilité que les travaux objets du présent avenant portent sur les parties inscrites du Monument ou sur des parties dont le maintien en bon état est nécessaire à la conservation des parties inscrites.

Article 3 : Les annexes n° I, II et III du présent avenant remplacent les annexes n° I, II et III de la convention n° 2014-095 R signée le 22 novembre 2014 pour les tranches n° 4 et 5, étant entendu que l'ensemble des travaux des tranches n° 2 et 3 ont été réalisées, conformément à l'attestation de fin de travaux fournie à la Demeure Historique le 30 mars 2023.

Fait en 3 exemplaires à Paris, le 05/07/2023

Signatures :

Armelle Verjat
Déléguée générale
De la Demeure Historique

Jean-Louis Durand
Propriétaire

Gaétane Durand
Propriétaire

Annexe I : Programme de travaux

Le programme des travaux porte sur la restauration de la couverture, des façades et des menuiseries du logis principal et de l'aile Sud, y compris pour le pavillon dit « Cuisine », du château de la Groirie, ainsi que de la maison du Jardinier.

Restauration du logis principal, y compris le pavillon dit « Cuisine »	Montant HT
Couverture et zinguerie	443 328,63 €
Menuiserie (fenêtres)	54 173 €
Peinture (fenêtres)	47 471 €
Maçonnerie	379 041,74 €
Ferronnerie <i>Garde-corps</i>	30 300 €
Honoraires d'architecte (10 %)	95 431,43 €
Sous Total HT 1	1 049 745,80 €

Restauration de la Maison du Jardinier	Montant HT
Couverture	87 915,87 €
Menuiserie	29 589,22 €
Honoraires d'architecte (10 %)	11 750,50 €
Sous Total HT 2	129 255,59 €

Sous total n° 1 + 2	1 179 001,39 €
TVA (10 %)	117 900,13 €
Total TTC	1 296 901,52 €

Signatures :

Jean-Louis Durand
Propriétaire

Gaétane Durand
Propriétaire

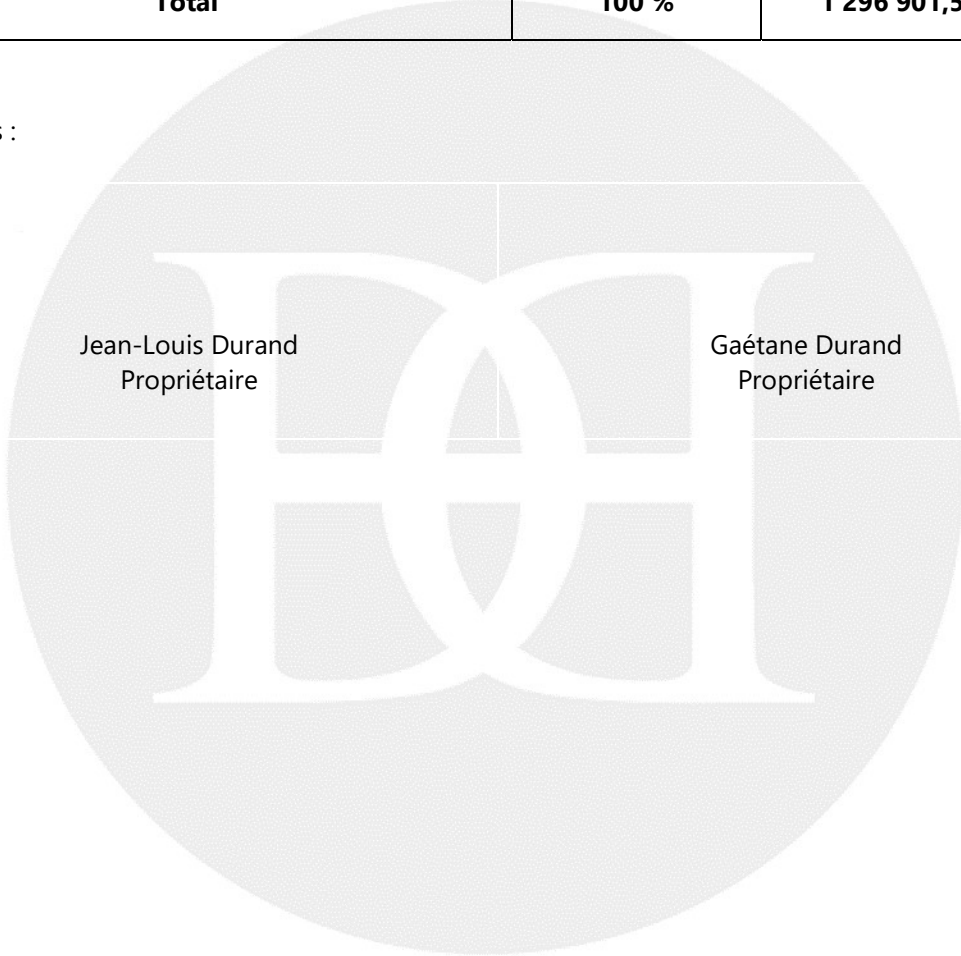
Annexe II : Plan de financement

Financement	Pourcentage	Montant
Mécénat	75 %	972 676,15 €
DRAC (acquis)	20 %	259 380,30 €
Autofinancement	5 %	64 845,07 €
Total	100 %	1 296 901,52 €

Signatures :

Jean-Louis Durand
Propriétaire

Gaétane Durand
Propriétaire



Annexe III

▪ Entreprise réalisant les travaux :

❖ Couverture et zinguerie

SARL Lemée-Evrard
Route de Bernay
ZA de Tennie
72240 Tennie

❖ Peinture

Sarthe Peinture
ZAC des Truberdières
72220 Ecommoy

❖ Maçonnerie

Hardouin Patrimoine
Le Champ de la Cave
72290 Souigné-sous-Ballon

❖ Ferronnerie

SARL Hérisse Roger
8 chemin de Dadam
72610 Fye

❖ Menuiserie (château)

SARL B.Boulvert (château)
Z.A Les Petites Forges
72380 Joue L'Abbe

▪ Échéancier des travaux :

Début (hors menuiserie) : mars 2023
Début des travaux (poste menuiserie) : 2024
Fin des travaux : 2027

▪ Calendrier prévisionnel de leur paiement :

Au fur et à mesure des travaux.

Signatures :

Jean-Louis Durand
Propriétaire

Gaétane Durand
Propriétaire